



VIOLENCES SEXUELLES

SÉQUENCE
1/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

Durée : 60 minutes

Lieu : salle conviviale



PUBLIC : 40 À 60 MIN / 1 À 3 SÉANCE EN FONCTION DE L'UTILISATION COMPLÈTE DES OUTILS.

Séance sur les violences (groupe 3)



ANIMATEUR.RICE.S : 1 OU 2

Prérequis :

› Repères sur les définitions et la loi, maîtrise de la règle des 3C et maîtriser l'outil PASSAJ .



SUPPORT.S ET MATÉRIEL

› Les saynètes, visuel des hommes et des femmes, 3 feuilles : « Consentement », « non consentement », « je ne sais pas » (ou cartons de couleur rouge, vert et point d'interrogation), ordinateur, enceinte, internet ou clé USB, feuilles : Quelles sont les conséquences de la violence pour les victimes d'agression sexuelle ?; Que peut-il arriver à l'auteur de l'agression sexuelle ?; Où peut-on trouver de l'aide lorsque l'on est témoin ou victime d'une agression sexuelle ?



OBJECTIFS DE LA SÉANCE

- › Définir la notion de consentement
- › Définir la notion de violence sexuelle
- › Reconnaître les différences entre des relations interpersonnelles saines ou avec violence sexuelle
- › Affirmer la nécessité de s'assurer du consentement mutuel en matière de sexualité
- › Faire prendre conscience aux jeunes de la portée de leurs actes et propos
- › Sensibiliser les jeunes aux conséquences de la violence sexuelle
- › CPS : Avoir conscience de soi/ Avoir de l'empathie
- › CPS : Savoir communiquer efficacement / Etre habile dans les relations interpersonnelles
- › CPS : Savoir résoudre les problèmes/ Savoir prendre des décisions

RESSOURCES

› [Le consentement](#) [2'35]. Agence Oonops

ACCUEIL

- › L'animateur-riche installe les participant-e-s dans la salle prévue. Il-elle veille à ce que les participant-e-s soient bien installé-e-s et qu'ils-elles puissent voir les supports et échanger avec les autres.
- › L'animateur-riche rappelle le cadre et les règles du groupe.
- › Un rituel peut être mis en place dans le groupe ou une animation de bienvenue.
- › L'animateur-riche explique que la séance d'aujourd'hui va permettre de parler des conduites à risques

Option 1 :

- › Programme PASSAJ : Programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuse et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17 ans. Université Laval

Option 2 : outil adapté pour les personnes en situation de handicap et tout public

- › Des femmes et des hommes (fiches : 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 19, 20, 21, 21B, 21C, 22, 25, 28, 87, 88, 89, 90, 91, 97, 98, 99, et 100)

Support :

Programme PASSAJ :

Pour les animateurs :

- [Aide-mémoire à l'attention des personnes qui animent PASSAJ. Deuxième rencontre – Violence sexuelle] p.18

Scenarii « Deuxième rencontre : violence sexuelle »

- « Vincent et Laura au feu de camp » p.13 (3.3)

- « Marc et Sophie qui fait des pressions » p.15

- « Roxane et Gabriel, une nuit » p.17

- « Jérôme et Ariane, une soirée » p. 19

Pour les participant-e-s :

- [L'agression sexuelle, c'est :] Transparent 2.1

- [Conséquences possibles de la violence sexuelle pour la personne qui la subit] 2.6a

-[Conséquences possibles de la violence sexuelle pour la personne qui l'exerce] 2.6b

-[Message à retenir : Violence sexuelle et agression sexuelle au sens de la loi]. Transparent 2.7

-[Questionnaire de réflexion personnelle sur les limites et les désirs sexuels]

VIOLENCES SEXUELLES

 SÉQUENCE
1/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

ÉTAPE 01



OBJECTIFS

- › Définir la notion de consentement
- › Définir la notion de violence sexuelle
- › Reconnaître les différences entre des relations interpersonnelles saines ou avec violence sexuelle
- › Affirmer la nécessité de s'assurer du consentement mutuel en matière de sexualité



CONSIGNE

Choisir une ou toutes les situations (4) ou animer les situations proposées dans le programme PASSAJ selon les préférences de l'animateur·rice afin d'aborder éventuellement d'autres thèmes : prise de risques, influence des groupes...

Trois possibilités :

- Des jeunes volontaires lisent ou jouent la scène
- Les animateur·rice·s lisent ou jouent la scène
- On distribue un exemplaire écrit de la scène à chaque jeune/adulte

Ensuite ouvrir le débat avec les questions proposées :

- o Selon la loi
- o Ce qu'ils pensent de la situation
- o Ce qu'aurait pu faire les protagonistes (leur demander de proposer un nouveau scénario)

Terminer l'étape en leur demandant de nous citer différentes formes de violences sexuelles et rappeler les 4 formes de violences vues lors de la première séance : physique, verbale, sexuelle et économique.

Nous allons travailler à partir de situations fictives. Vous connaissez peut-être d'autres exemples, mais je tiens à ce que nous ne parlions pas de situations pouvant porter atteinte à la vie privée des personnes impliquées.

Je vais vous lire les saynètes, puis je vous poserai des questions ensuite.

Exemple de question pour la situation avec Laura et Vincent :

1. Selon la loi, s'agit-il d'une agression sexuelle?
2. Que pensez-vous de cette affirmation : «Laura est naïve de ne pas avoir repoussé Vincent dès le début et de lui avoir offert d'aller se promener à l'écart des autres» ?
3. Comment Vincent aurait-il pu s'y prendre autrement ?
4. Comment Laura aurait-elle pu s'y prendre autrement ?
5. Comment Vincent aurait-il pu savoir que Laura ne désirait pas avoir une relation sexuelle ?

MESSAGE

Pour avoir des relations amoureuses et/ou sexuelles agréables, il est nécessaire de connaître et de communiquer vos désirs et vos limites ainsi que de vous assurer du consentement mutuel. Vous connaîtrez probablement à un moment de votre vie des situations de malaise et peut-être même de violence sexuelle ou en serez témoins. C'est donc dire que ce n'est pas tout le monde qui connaît et applique les «trois C».

La violence sexuelle, c'est du contrôle lié à la sexualité. C'est le cas lorsqu'une personne impose ses besoins à l'autre dans une relation. La violence sexuelle peut, dans certains cas, être considérée légalement comme une agression sexuelle.

VIOLENCES SEXUELLES

SÉQUENCE
1/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

ÉTAPE 01 BIS



OBJECTIFS

- › Définir la notion de consentement
- › Définir la notion de violence sexuelle
- › Reconnaître les différences entre des relations interpersonnelles saines ou avec violence sexuelle
- › Affirmer la nécessité de s'assurer du consentement mutuel en matière de sexualité



CONSIGNE

L'animateur·rice dispose sur une table ou au sol trois étiquettes : « Non consentement », « Consentement » et « je ne sais pas ».

L'animateur·rice demande aux participants de former des équipes de 2 ou 3. Ils distribuent aux équipes (3 ou 4 par groupe) les planches de l'outil des Femmes et des Hommes.

1. Chaque équipe doit regarder, décrire et analyser les planches et les classer dans les différentes catégories.
2. Une fois que toutes les équipes sont prêtes, l'animateur·rice leur propose de montrer leurs images et de les décrire. Elles doivent également dire dans quelle catégorie (violence, pas violence, ne sait pas) elles ont décidé de ranger l'image en argumentant.
3. Une fois l'argumentation finie, l'animateur·rice demande aux autres groupes s'ils sont d'accord avec le choix de l'équipe et d'expliquer pourquoi.

Mettez-vous par groupe de 2 ou 3.

Je vais vous donner différentes feuilles :

-Vous aurez tous des feuilles sur lesquelles sont inscrits : « consentement » (vert), « non consentement » (rouge) et « je ne sais pas » (point d'interrogation)

-Puis vous aurez 2 ou 3 feuilles sur lesquelles il y a des personnes dessinées.

Vous allez prendre le temps de regarder les dessins et les scènes qui se passent dessus puis vous choisirez ensemble dans quelle catégorie vous rangez ce dessin.

Avant de commencer, est-ce que vous savez ce qu'est le « consentement » ? Est-ce un mot que vous avez déjà entendu ? Qu'est-ce qu'il signifie ?

Une fois les dessins posés sur les catégories par les différents groupes, demandez aux participant·e·s :

1. Présentez une part de vos images et décrivez les :

-Qui est dessiné ?

-Que se passe-t-il sur le dessin ?

-Quelles émotions peuvent-être ressenties par les personnages ? Comment le voyez-vous ?

-A votre avis, est-il·elle consentant·e, ou non et expliquez pourquoi ?

2. Qu'en pensent les autres groupes ?

-Êtes-vous d'accord avec ce qu'ont dit vos camarades sur le dessin ?

-S'agit-il bien d'une scène où les 2 personnages sont consentant·e·s ?

Définir avec le groupe le consentement et l'agression. Rappeler que les agressions sont punies par la loi !

-Une agression sexuelle, c'est quoi ?

-Comment peut se passer une agression sexuelle ? Par la force ou la manipulation

-Proposer une définition (Attouchement, fellations ou relation sexuelle non consenties, voyeurisme et exhibitionnisme...)



VIOLENCES SEXUELLES

SÉQUENCE
1/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

ÉTAPE 02



OBJECTIFS

› Sensibiliser les jeunes/adultes aux conséquences de la violence sexuelle



CONSIGNE

Diviser le groupe en 2 et les faire réfléchir aux conséquences des agressions sexuelles pour les victimes, pour l'agresseur et les moyens pour s'en sortir.

Vous allez vous séparer en 2 groupes. Je vous donne 3 feuilles sur lesquelles sont écrites 1 questions. Essayez de trouver des réponses que l'on partagera dans un 2ème temps :

1. Quelles sont les conséquences de la violence pour les victimes d'agression sexuelle ?
2. Que peut-il arriver à l'auteur de l'agression sexuelle ?
3. Où peut-on trouver de l'aide lorsque l'on est témoin ou victime d'une agression sexuelle ?

Restituer les réponses en groupe entier et trouver des solutions. L'animateur peut s'appuyer sur le programme PASSAJ pour compléter ou faire réfléchir les jeunes.

FIN DE SÉANCE

RETOUR AU CALME

Faire asseoir les enfants pour dire que la séance est finie.



QUESTIONS

Leur demander comment ils se sont sentis pendant l'animation (vous pouvez vous appuyer sur les smiley des émotions pour cela) puis le message clé qu'ils ont retenu.



CONSIGNE

Pour une sexualité sans violence, consentie : rappeler la règle des 3C

Donner le questionnaire de réflexion personnelle sur les limites et les désirs sexuels.

NOTIONS CLÉS À ABORDER

Attention, rappelez que les garçons peuvent aussi être victimes de harcèlement sexuel.

Définition agression sexuelle